

Hommage à M. Frédéric Lampart : président du Comité central des Sociétés suisses de Paris de 1945 à 1965

Autor(en): **Koetschet, Albert / Micheli, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **12 (1966)**

Heft 2

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-848968>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Hommage à M. Frédéric LAMPART

président du Comité central des Sociétés suisses de Paris de 1945 à 1965

Au début de l'année, lors de la réunion traditionnelle du Comité central des Sociétés suisses de Paris, à l'Ambassade, M. Lampart n'a pas voulu renouveler son mandat qui arrivait à échéance. L'ambassadeur, M. Agostino Soldati, en prenant note de sa démission, devait souligner que jamais aucune ambition personnelle n'avait guidé M. Lampart au long de ces 20 années d'activité au sein de notre colonie. Sa modestie était proverbiale, cherchant toujours à concilier les uns et les autres, trouvant les arguments justifiant telle ou telle décision ; il a accompli son devoir comme tout Suisse de France devrait toujours le faire, en appliquant notre devise nationale : « Un pour tous, tous pour un ».

Alors qu'il prend officiellement congé de la colonie en tant que Président des présidents, M. Lampart n'a pas voulu renouveler son mandat de gérant au « Messager suisse de France », qui tient à lui rendre un hommage public, combien justifié, et lui dire « MERCI ».

Né le 6 janvier 1906 à Lucerne, où il fit ses études, il entra le 19 septembre 1926 dans une entreprise de construction de machines en qualité de chef d'exportation dans laquelle, actuellement, à Paris, il occupe le poste de directeur commercial. Venu à Paris, bien avant la guerre, il connut l'époque heureuse où tout Suisse de Paris éprouvait le besoin de se retrouver et où l'on ne parlait jamais de vieillissement de la colonie. Membre du Conseil d'administration du Cercle commercial suisse dès 1930, il occupa plusieurs postes, entre autres celle d'économiste chargé des travaux de transformation des locaux en 1935-37. Puis, de 1942 à 1947, il fut successivement vice-président et président du C.C.S. Depuis 15 ans, président de la Commission de l'enseignement chargée de l'administration de l'Ecole du Cercle commercial suisse et vice-président de l'Association, il accomplit cette tâche avec tout le dévouement et la compétence nécessaires pour mener à bien cette œuvre.

C'est à lui également que nous devons la reprise et la réorganisation dans sa forme actuelle des réunions des présidents des Sociétés suisses de Paris qui jugèrent utile de se grouper en 1945. Membre fondateur du Groupement des Eclaireurs suisses de Paris et président d'honneur, membre du Comité exécutif du Collège de secours suisse pendant la guerre et jusqu'à suppression de l'Œuvre (il faut l'entendre raconter ses souvenirs souvent émouvants de ces sombres journées de guerre où avec M. Bollat — notre couverture de janvier —, entre autres, ils furent d'un dévouement illimité), délégué pendant plusieurs années auprès du Secrétariat des Suisses à l'étranger, à Berne, membre fondateur du Groupement de l'Hôpital suisse de Paris, il fut avec joie et conviction membre fondateur du « Messager suisse de Paris » en 1955, dont il devait être le gérant pendant dix ans. Cette énumération de fonctions officielles au sein de la Colonie suisse de Paris montre à quel point il avait à cœur sa tâche de Suisse à l'étranger. Il se retire avec le sentiment du devoir bien accompli et tout en devenant président d'honneur du Comité central, il passe le flambeau à Robert Vaucher.

La Rédaction.

Le Secrétaire Général du Département Politique Fédéral

Berne, le 11 février 1966.

Cher Monsieur Lampart,

J'ai appris avec beaucoup de peine que vous aviez quitté la présidence du Comité central des Présidents des Sociétés suisses de Paris. « Le Messager suisse de France » va vous rendre un juste hommage et rappeler ce qu'a été votre action au sein de la Colonie suisse. Je voudrais m'y associer, car pendant ma mission en France j'ai trouvé en vous une grande aide. Combien de fois avons-nous eu recours à vous. Votre abnégation était sans limite. Jamais on ne faisait appel à vous en vain. Avec la souriante assistance de Mme Lampart, vous étiez toujours prêt à sacrifier votre temps pour vos compatriotes. Ils vous doivent beaucoup de reconnaissance.

Pour ma part, je ne saurais assez vous dire ma gratitude. Les

rapports que nous entretenions étaient empreints de confiance et de sympathie. J'aime à me rappeler notre collaboration, particulièrement lorsqu'il s'est agi de mettre sur pied, à Royaumeum, l'Union des Suisses de France. Ainsi, vous demeurez au premier plan de mes souvenirs parisiens.

Au moment où vous quittez des fonctions que vous avez remplies avec le plus grand dévouement, je souhaite que les Suisses de Paris puissent bénéficier longtemps encore de votre expérience et de votre sagesse.

Veillez croire, cher Monsieur Lampart, à mes sentiments très cordiaux.

Pierre MICHELI.

Au revoir et merci Monsieur Lampart

Au moment où vous quittez la présidence du Comité central des présidents des Sociétés suisses de Paris, où vous avez œuvré depuis plus de vingt ans pour le bien de la colonie tout entière, avec un dévouement qui force l'admiration et un désintéressement auquel ne peuvent croire que ceux qui vous ont approché comme j'en ai eu le privilège durant l'exercice de mes fonctions d'agent de liaison entre l'ambassade et le comité central, je vous dois un très chaleureux merci pour l'esprit de bienveillance collaboration avec lequel vous avez toujours facilité ma tâche.

Pendant la guerre déjà, j'ai acquis rapidement la certitude que vous ne marchandiez jamais votre accord pour prêter votre concours actif aux mesures à prendre, dans les conditions parfois difficiles du moment, à l'effet de venir en aide aux compatriotes frappés par les événements. On vous a toujours trouvé à la pointe du combat lorsqu'il s'est agi de créer ou de faciliter la création d'œuvres d'entraide pour le fonctionnement desquelles la représentation consulaire devait pouvoir compter sur les concours des dirigeants de la colonie. Je ne cite que pour mémoire vos interventions en faveur de l'organisation des locaux d'accueil pour les Suisses réfugiés du Nord et de Belgique, la participation que vous avez prise dans le service des enquêtes pour la protection des biens et intérêts privés de nos ressortissants rapatriés, dans la création et le fonctionnement du Fonds de Solidarité, de la Commission du colis secours, dans les rapatriements, et pour la mise à disposition des locaux du Cercle commercial suisse où le Consulat avait installé certains services, notamment celui des allocations aux familles des militaires mobilisés.

Dès 1945, on vous retrouve dans le Comité d'initiative pour la création de l'hôpital suisse qui, il est peut-être utile de le rappeler ici, a pu lancer son projet grâce à l'appui fourni par le Comité central qui, à la suite de votre action personnelle, a patronné l'œuvre dès le lancement de la collecte. C'est également à la suite de vos interventions que le Comité central a compris quel intérêt la colonie retirerait de la création du groupe des éclaireurs et éclaireuses suisses de Paris, groupe dont vous fûtes le promoteur et le premier parrain. Et que dire finalement de la part prépondérante qui vous revient dans le lancement de notre organe « Le Messager Suisse de France », qui a si bien fait son chemin, qu'on ne voit plus aujourd'hui comment les choses tourneraient sans lui, non seulement pour les services qu'il rend à la communauté des Suisses de Paris, mais pour les contacts qu'il permet d'avoir régulièrement avec les compatriotes des autres régions de France, contribuant ainsi à faire régner plus de compréhension et une meilleure entente parmi cette partie importante de la cinquième Suisse.

On ne doit pas oublier non plus de mentionner votre participation aux Journées des Suisses à l'étranger, aux séances de la Commission des Suisses à l'étranger, à la préparation des dossiers résultant soit de votre qualité de délégué, soit des mandats qui vous étaient confiés, travail matériel important, correspondance, démarches personnelles, assumés par vos propres moyens, sans aide d'aucune sorte. Les non initiés avaient peine à s'imaginer qu'il en fût ainsi. La révélation m'en a été faite dans un de nos congrès où, au cours de la discussion ouverte pour déterminer qui se chargerait de l'assemblée générale de l'année suivante, mon voisin de province me souffla : « Il faut revenir à Paris où existent toutes les

Suite page 4.

Avis aux abonnés

lundi 28 mars (20 h 45)

AU CERCLE COMMERCIAL SUISSE

10, rue des Messageries - Métro Faubourg - Poissonnière

Sous les auspices du Comité des présidents des Sociétés suisses de Paris.

IMPORTANTE CONFÉRENCE

donnée par

M. AGOSTINO SOLDATI

Ambassadeur de Suisse en France

sur le thème

“ QUELQUES PROBLÈMES ACTUELS EN SUISSE ”

Ne manquez pas cette manifestation d'une brûlante actualité

BUFFET

(à détacher)

Bulletin d'inscription à détacher et à renvoyer au Cercle Commercial Suisse, 10, rue des Messageries, Paris-X^e.
Provence 20-26.

ENREGISTREMENT DANS L'ORDRE D'INSCRIPTION ET DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

M. Fonction

Société

s'inscrit pour places (2 au maximum).

ENTRÉE CONTRÔLÉE

A l'issue de la Conférence : Réception offerte par l'Ambassadeur et Madame Soldati.

Adresse :

Signature :

Suite de la page 3,

facilités d'organisation avec un Président tout à fait à la page et un secrétariat bien rodé... » (« sic ! »).

Je pense que la confusion qui a pu germer dans l'esprit de mon interlocuteur est suffisamment éloquente pour me dispenser de panégyriser à votre égard. Le « secrétariat bien rodé » dénote bien quelle qualité et quelle importance on attribuait à votre travail, accompli sans secrétariat.

Veillez me pardonner, chez Monsieur Lampart, d'avoir quelque peu violenté votre modestie. Ce rappel d'un passé à la fois lointain et récent n'est que l'amorce de tous les souvenirs que nous évoquerons lorsque le revoir que j'ai annoncé dans l'adresse de ce billet s'exaucera. Quant au merci, il sort du plus profond de mon cœur et rejoint celui qu'exprime à votre égard la Communauté des Suisses de Paris qui sait qu'elle vous doit beaucoup et qui pense comme moi que vous avez bien mérité de la Patrie.

Albert KOETSCHET.